
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**SIA HABITAT ET L'OPPBTP S'ENGAGENT À ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES REGIONALES
DANS LA GESTION DES RISQUES AMIANTE.**

Engagée dans la prévention des risques liés à son activité de bailleur social et consciente des enjeux réglementaires forts en matière d'amiante, Sia Habitat souhaite aider les TPE/PME sous contrat à monter en compétences sur leurs interventions d'entretien courant et de maintenance en présence d'amiante.

Car si l'amiante n'est plus utilisée dans les constructions des habitations depuis 1997, on évalue à 30 millions le nombre de logements en France susceptibles d'en présenter des traces. Un sujet d'actualité pour Sia Habitat, qui est consciente que 73% de ses 43 500 logements sont soumis à la réglementation amiante.

C'est pourquoi Sia Habitat s'est rapprochée de l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) pour travailler de concert à la prévention du risque amiante. Ce mercredi 13 septembre Marie-Hélène Foubet, Directrice Générale de Sia Habitat, Olivier Rio, Vice-Président du Conseil du Comité Régional des Hauts-de-France de l'OPPBTP et Marc Solers, chef d'Agence des Hauts-de-France de l'OPPBTP ont officialisé leur partenariat par la signature d'une convention.

Etre le partenaire privilégié des PME et TPE régionales dans la prévention du risque amiante.

La volonté de Sia Habitat est d'accompagner les TPE/PME dans leur montée en compétences sur les interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante, dans le cadre de réparation ou d'opération de maintenance. Elément central de cet accompagnement : la mise à disposition par Sia Habitat de logements vacants dans lesquels les entreprises peuvent réaliser leur chantier de validation dans des conditions techniques optimales. En complément, elles bénéficient des conseils de prévention de l'OPPBTP ainsi que de la prise en charge financière des mesures d'empoussièrement sur opérateurs. A ce jour, plusieurs chantiers ont déjà été réalisés par les entreprises régionales, telles que SOGEBAT située à Sains en Gohelle. *«Notre entreprise intervient en tous corps d'état, que ce soit en gros œuvre ou second œuvre, explique Philippe Trémouille, de Sogebat. Nous sommes partenaires de Sia Habitat depuis notre création, en 2001, et nous travaillons à la problématique amiante au niveau de l'entretien courant des bâtiments depuis plus de deux ans. Notre participation au projet « Carto Amiante », qui s'est faite par le biais de Sia Habitat, nous a permis d'améliorer les modes opératoires que nous avons mis en place en interne. Sia Habitat nous a ainsi mis à disposition deux logements, à Marcq-en-Baroeul, sur lesquels nous sommes intervenus sur du percement et de la dépose de faïence avec colle amiantée. Avec des résultats concrets. Suite au retour d'expérience du premier chantier, nous avons fait évoluer nos modes opératoires et obtenu de meilleurs résultats sur le second chantier, avec des mesures d'empoussièrement plus faibles. »*

Avec ces mesures, Sia Habitat souhaite garantir l'efficacité et la sécurité de toutes les interventions sur des matériaux susceptibles de libérer des fibres d'amiante réalisées sur son patrimoine.

Un partenariat inédit dans le logement social.

Engagée dans la prévention des risques liés à son activité de bailleur social, Sia Habitat a noué des liens étroits avec l'OPPBTP. L'entreprise a notamment intégré le projet « Carto Amiante ». Lancé en 2014 par l'OPPBTP, l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) et la DGT (Direction Générale du Travail), ce projet a pour objectif de dresser une cartographie représentative de l'empoussièrlement amiante généré par des activités courantes du BTP afin d'aider les entreprises à réaliser leur évaluation a priori du risque amiante. Cette campagne de terrain, qui table sur la visite de 400 à 800 chantiers sur tout le territoire français, concerne des entreprises volontaires. La convention signée avec Sia Habitat permettra donc à l'OPPBTP de disposer rapidement de nouveaux chantiers de validation de modes opératoires en présence d'amiante afin d'alimenter la base d'information Projet Carto Amiante et de faire passer des messages de prévention auprès des entreprises régionales.

« En informant régulièrement les entreprises des nouvelles normes et réglementations à venir, en les accompagnant dans la formation autour des risques amiante, Sia Habitat souhaite permettre aux entreprises de la région de répondre aux marches d'entretien, de maintenance et de travaux programmés que nous lançons, et qui interviennent sur des logements d'avant 1997. »

Guillaume GAGNARD, chef de projet amiante Sia Habitat

Pour Sia Habitat, ce partenariat, inédit pour un bailleur social, est l'assurance de disposer d'entreprises sous contrat maîtrisant le risque amiante sur ces interventions courantes, tandis que de leur côté, les entreprises partenaires de Sia Habitat bénéficieront de conditions techniques favorables à la réalisation de chantiers de validation et de l'accompagnement de l'OPPBTP.

LE GROUPE SIA EN QUELQUES CHIFFRES

- › **3ème** ESH en Région Hauts-de-France
- › **43 576** logements gérés
- › **589** collaborateurs
- › **245,1** M€ de chiffre d'affaire consolidé
- › **151,3** M€ d'investissement en maintenance, entretien et construction
- › **1026** logements réhabilités thermiquement, dont **521** rénovations thermiques lourdes,
- › **656** logements livrés en 2016, dont **64** accessions à la propriété en 2016.

Contact Presse

Presse & Cie – Laetitia Munoz l.munoz@presse-cie.com

Tél : 06 20 49 90 39

